









69, rue Sarda Garriga 97450 SAINT-LOUIS - Mobile: 06 92 85 63 75 Fixe/Fax: 02 62 88 64 79

Courriel: secretariat@ccsl.fr - Site: http://www.ccsl.fr N° SIRET: 42512607500034 Code APE: 9312 Z

## REGLEMENT PARTICULIER

## Trophée SCOTT de VTT XC

8<sup>ème</sup> Manche (Finale) Dimanche 29 juin 2014 La Pointe au Sel SAINT-LEU

## **PROGRAMME**:

07 h 00 : Accueil et émargement.

08 h 00 : Reconnaissance Petit parcours PL, PO, PU et BE.

08 h 15 : Départ Petit parcours : PL moins de 5 min

PO 5 à 10 min PU 10 à 15 min BE 15 à 20 min.

09 h 15 : Départ Grand parcours : 5 km

MT 2-3 et Dames: 3 tours, Minimes Dames Cadettes et Non Licenciés (15ans et +) : 2 tours.

10 h 45 : Départ Grand parcours : 5 km :

HOM ESP MT1: 5 tours, JUN: 4 tours, Cadets 3 tours.

Remise des récompenses à l'issue de la dernière course.

## **MONTANTS DES ENGAGEMENTS, TARIFS:**

- Licenciés FFC : 12 €

Tout Licencié ayant oublié sa Plaque de Cintre 2014 devra payer 5€pour l'acquisition d'une nouvelle.

- PL PO PU BE : 6 €

- Non Licenciés (15ans et +): 25 €avec certificat médical et autorisation parentale pour les mineurs.

Pour les non Licenciés : Uniquement les coureurs non licenciés de 2013 et avant.

**<u>REGLEMENT</u>**: FFC : L'organisation se réserve le droit de toutes modifications.

**COMMISSAIRES**: K.DUDON, M-A MASCAREL, E.GOULJAR, JM.FURCY.

**INSCRIPTIONS**: Impérativement avant le vendredi 27 juin 2014 à 12 heures

au Comité Régional de Cyclisme sur bulletin officiel par fax : 02 62 45 22 55 ou par mail: ffcrun@wanadoo.fr

Trophée SCOTT de VTT-XC 2014 : le classement final se fera sur 8 manches moins 1 joker.



















